

## II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Chargé d'Affaires  
de la Légation de Finlande au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 9 janvier 1956.

N° C. ———

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 52-3056, en date du 19 décembre 1955, concernant la renonciation aux droits de visas.

Les propositions y énoncées sont acceptables pour le Gouvernement canadien et je propose que votre Note et la présente réponse constituent un Accord entre nos deux pays.

Recevez, Monsieur le Chargé d'Affaires, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures,  
L. B. Pearson*

Monsieur Sigurd von Numers  
Chargé d'Affaires  
Légation de Finlande  
140, rue Wellington  
OTTAWA.

Accord entre les États parties au Traité  
de l'Atlantique Nord sur la coopération  
dans le domaine des renseignements atomiques

Signé à Paris le 22 juin 1955

Instrument d'acceptation de Canada notifié  
le 30 août 1955

En vigueur pour le Canada le 29 mars 1956